ID: 059-215905274-20200922-3\_7\_220920-DE

Reçu en préfecture le 24/09/2020



# Délibération du Conseil Municipal

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

## Ville de Saint-André

L'An Deux Mille Vingt, le vingt-deux septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT ANDRE s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice: 33

#### **Etaient Présents:**

Elisabeth MASSE, Jean-Pierre EURIN, Pascale LAHOUSTE, Olivier LECOINTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE à partir de la question 1/1, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Didier PARSY, Michel HUYLEBROECK à partir de la question 0/3, Laurent GOVAERT, Marie MARCHAND, Louis-Marie HARDY, Martine DURIEUX, Véronique TAVERNIER, Lydie YAP, Delphine MISZTAL, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRE, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, , Esteban GARCIA, Isabelle COLNENNE, Guillaume MONCEAUX, Loïc LEBEZ, Myrtille MAERTEN, Déborah ANDRE, Cyprien RICHER.

### Ont donné procuration:

Nicolas LE NEINDRE	à	Olivier LECOINTE jusqu'à la question 0/3
Michel HUYLEBROECK	à	Elisabeth MASSE jusqu'à la question 0/2
Régis LOGIER	à	Martine DURIEUX
Louis CRUCHET	à	Didier PARSY

#### Etait absent:

Secrétaire de Séance: Carmen GONZALEZ RUIZ

HÔTEL DE VILLE

989 rue du Général-Leclerc - CS 40001 - 59871 Saint-André cedex

603 20 63 07 50 - 603 20 63 07 54 - 50 www.villesaintandre.fr

03 20 03 07 30 - 603 20 03 07 34 - 2 www.vinesairtaildie.ir

SYMPA.

ID: 059-215905274-20200922-3\_7\_220920-DE



Reçu en préfecture le 24/09/2020



**OUESTION N°3/7** OBJET: DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION SAS FORMATION

A l'occasion du renouvellement de l'Equipe Municipale et conformément aux statuts de l'association « SAS FORMATION », il convient de désigner 3 représentants du Conseil Municipal au sein de cette association.

Il est donc décidé de désigner :

- Nicolas LE NEINDRE
- Claude WASILKOWSKI
- Sébastien LEBLANC

ADOPTEE A L'UNANIMITE

Poneextrait certifié conforme

Elisabeth-MASSE

LA VILLE SYMPA.